

DU SPORT À L'UNIVERSITÉ : ENTRE ARBITRAGES ET ALLIANCES

CARINE ÉRARD,

*Maîtresse de conférences-HDR,
Faculté des sciences du sport,
Université Bourgogne Europe*

CHRISTINE GUÉGNARD,

*Chercheuse associée à l'IREDU,
Université Bourgogne Europe*

Les sportives et sportifs placés sous les projecteurs lors des derniers Jeux olympiques organisés en France invitent à considérer la pratique du sport dans l'enseignement supérieur. Faire du sport sur les campus universitaires prend des formes différentes et renvoie à des desseins très distincts qui vont d'une activité de loisirs en SUAPS (service universitaire des activités physiques et sportives), à une pratique de haut niveau maintenue durant les études en double projet (sportif et universitaire), ou encore à une recherche de qualification dans une formation liée aux métiers du sport comme les STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) ; ces perspectives pouvant se cumuler ou s'imbriquer.

Parmi les 1,7 millions d'étudiant-es à l'Université, l'Observatoire national de la vie étudiante établit que près de 60 % pratiquent une activité sportive régulière, au moins une fois par semaine durant l'année¹. Au cours de l'année 2021-2022, plus de 370 000 étudiant-es ont fait du sport en SUAPS, dont près de 40 000 ont participé à des compétitions universitaires, un peu moins de 8 000 étaient considérés-es comme sportifs et sportives de haut niveau par leur université² et 62 000 jeunes étudiaient dans la filière STAPS³. Ces chiffres masquent des disparités selon le genre, les formations, les disciplines sportives, les territoires, et éclipsent des réalités diverses selon les trajectoires ou les stratégies des jeunes.

Ce numéro d'OVE Infos présente une synthèse de travaux menés depuis plusieurs années à l'Institut de recherche sur l'éducation (IREDU) sur la transition lycée-université de jeunes qui valorisent leurs investissements sportifs extrascolaires au point d'en faire un levier de leur orientation post-baccalauréat. Diverses données et des entretiens effectués auprès des étudiantes et étudiants apportent un éclairage sur leurs parcours. Lorsqu'il s'agit de maintenir une pratique sportive de haut niveau en étudiant à l'Université ou de transformer un capital sportif en objet de qualification en STAPS, ces parcours supposent (impliquent) des arbitrages et/ou des alliances.

¹ Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, in Piozon É., Leroy É., Sève C., *Le développement de la pratique sportive étudiante*, Rapport n° 21-22 352A, Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, 2023.

² Klipfel J., « *Mens sana in corpore sano* : le sport de haut niveau dans l'enseignement supérieur français », *Note d'Information du SIES* 24.04, 2024.

³ Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, *Repères et références statistiques*, 2023, 2025.



LE SPORT DE HAUT NIVEAU À L'UNIVERSITÉ : MISSION (IM)POSSIBLE ?

Le temps des projections vers les études supérieures des jeunes engagé-es dans une pratique sportive intensive se téléscopent avec celui des carrières sportives teintées de consécration objectives, espérées ou anticipées du sport de haut niveau. La carrière sportive fait ici référence à une succession de séquences objectivement ordonnées par les institutions (ici les fédérations ou les clubs sportifs) et subjectivement appropriées par les individus qui les empruntent⁴. Les parcours des jeunes renvoient à des stratégies variées comme autant de réponses ajustées à un rythme de vie doublement contraint par les exigences sportives et scolaires⁵, modulées selon la reconnaissance de leur pratique de haut niveau par le ministère des Sports et/ou l'Université.

QUAND LA PRATIQUE SPORTIVE DE HAUT NIVEAU EST RECONNUE SUR LISTE MINISTÉRIELLE

En 2023, parmi les 16 000 athlètes⁶ de haut niveau inscrites sur les listes du ministère

des Sports, 2 600 jeunes suivent des études supérieures, avec une répartition inégale sur le territoire, certaines régions offrant des spécificités au regard des disciplines pratiquées (liées à la mer, la montagne ou le rugby en Occitanie par exemple). D'origine sociale plus favorisée que l'ensemble de la population universitaire, ces étudiantes, dont 45 % de femmes, présentent de meilleurs profils scolaires à l'entrée à l'université et obtiennent davantage leur diplôme en un nombre minimal d'années⁷. Contrairement aux idées reçues, sport de haut niveau et étude à l'Université ne sont pas incompatibles. Les athlètes se trouvent en majorité en licence (59 %), plus particulièrement en STAPS. Les performances sportives et l'idée de faire carrière dans le monde du sport, font de cette filière une orientation privilégiée conciliable avec des ambitions sportives⁸. Et près de la moitié des jeunes en master se partagent entre les STAPS (23 %) et les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF, 24 %).

Cependant, sans forcément figurer sur liste ministérielle, des jeunes engagé-es dans la compétition sportive sont aussi repérés selon des critères propres à chaque université et bénéficient alors d'un statut particulier de haut niveau sportif avec des aménagements dans l'organisation et le déroulement de leurs études, selon les termes de l'article L 611-4

du Code de l'éducation, leur permettant ainsi de poursuivre leur carrière sportive tout en se dotant d'un bagage universitaire.

QUAND LA PRATIQUE SPORTIVE DE HAUT NIVEAU EST RECONNUE DANS UN DISPOSITIF UNIVERSITAIRE

Plusieurs universités proposent des dispositifs afin de soutenir la conciliation des études avec une pratique sportive intensive ou de haut niveau via divers services d'accompagnement : suivi médical, pédagogique ou de préparation physique, aide au logement ou à l'alimentation-restauration, cours de soutien, tutorat, aménagement de la formation (adaptation des modalités d'examen, cursus sur plusieurs années...).

L'enquête menée auprès des inscrites dans l'un de ces dispositifs révèle les parcours de ces jeunes qui mènent de front études et compétitions, un double projet scolaire et sportif⁹ (Encadré). À l'image du monde sportif, les hommes représentent

⁴ Chalumeau L., Gury N., Landrier S., « Niveau d'engagement dans une carrière amateur au début de parcours des étudiants en STAPS », *Céreq, Relief*, 24, 167-177, 2008.

⁵ Papin B., Viaud B., « Sportif sinon rien ? Les destins scolaires des élites sportives engagées dans des études supérieures », *Sociologie*, 235-252, 2018a.

⁶ Athlète désigne une personne inscrite sur liste ministérielle (Klipfel, 2024).

⁷ Klipfel, 2024.

⁸ Papin, Viaud, 2018a.

⁹ Érad C., Guégnard C., « Sportives à l'université : des possibles sous gages », *Formation emploi*, 167, 15-34, 2024.

ENCADRÉ

Si les données et statistiques présentées se réfèrent au niveau national, cet OVE Infos mobilise aussi une enquête réalisée lors d'une recherche axée sur l'orientation des jeunes sous le prisme des engagements sportifs extrascolaires, soutenue par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. Menée dans une université de province (de taille moyenne), l'enquête visait à identifier les profils sociaux, scolaires et sportifs, les conditions d'orientation et de vie des jeunes de première année de licence STAPS. À la rentrée 2017-2018, parmi les 491 inscrites en L1, 124 étudiantes et 313 étudiants ont répondu par questionnaire. Le suivi de cette promotion a permis d'estimer la probabilité de continuer en deuxième année de licence via des modèles de régression.

Le lieu et la date d'enquête présentent un contexte propice à l'analyse de l'orientation. En effet, dans l'université enquêtée, nombre d'indicateurs concernant la promotion sont proches des résultats nationaux (vœux des élèves, distribution statistique selon le sexe, origine scolaire et sociale, taux de passage de L1 en L2...). Par ailleurs, tout titulaire du baccalauréat formulant un premier vœu STAPS pouvait intégrer la licence sans limitation par la capacité d'accueil (contrairement à d'autres universités), cette année étant la dernière à s'appuyer sur un classement des vœux.

Ensuite, ces données quantitatives ont été enrichies par des entretiens réalisés auprès de 35 jeunes en formation STAPS (dont 6 de haut niveau sportif), et aussi de 14 jeunes

de haut niveau sportif en formation hors STAPS de la même université inscrites dans le dispositif destiné à soutenir leur double projet d'étude et sportif. De 2011 à 2021, ce dernier a enregistré 1 353 inscriptions (dont les femmes représentent le tiers) qui s'effectuent après sélection et une étude du dossier de candidature en commission. Les entretiens biographiques semi-directifs en face à face ont permis de jalonner les cursus scolaires et sportifs des jeunes, les modalités de leur orientation, leurs rapports aux études et au sport, leurs projets professionnels. Les auteures remercient pour leur participation l'ensemble des jeunes dont les prénoms fictifs préservent leur anonymat et les propos sont retranscrits « *en italique* ».

les deux tiers des effectifs passés par ce dispositif créé en 2011. Sur dix ans, la filière STAPS est privilégiée par 72 % des sportifs et 61 % des sportives. Ainsi, en parallèle de leur carrière sportive, les femmes se distinguent significativement par des études en dehors des STAPS. Si les domaines de formation sont variés, elles se retrouvent dans des filières féminisées comme le droit, les sciences de la vie et de la terre, les sciences humaines... rarement en médecine ou sciences et techniques. La plupart continuent des études supérieures souvent dans le prolongement de leur baccalauréat, par goût d'une matière, par « *intérêt pour les études, la culture générale* », pour le « *prestige* » d'une filière.

UNE SOCIALISATION SPORTIVE DÈS L'ENFANCE

Bénéficiant d'une socialisation sportive précoce (avant l'âge de 7 ans pour la plupart), les jeunes mentionnent une famille au sein de laquelle le sport est un élément plutôt central dans leur style de vie¹⁰ : « *Je suis d'une famille de footers donc...* », « *C'est un sport de famille, la course d'orientation* », « *il y a toujours eu l'esprit sportif* », entraînés parfois dans le sillage d'une mère « *ancienne handballeuse* » qui transmet « *sa passion* », d'un engouement paternel « *pour le plaisir* » du golf ou tout autre sport, ou sur les traces d'un frère.

Cependant, tous et toutes ne sont pas des héritiers ou héritières de parent sportif¹¹. Ainsi, Alice découvre l'haltérophilie

tardivement en 2^{de} avec son professeur d'EPS : « *Après je suis allée à l'UNSS [Union nationale du sport scolaire] dans mon lycée, donc chaque mercredi après-midi puis j'ai commencé à m'entraîner plusieurs fois par semaine et dès la première année j'ai été championne de France !* » Au grand étonnement de sa famille non sportive : « *Quand j'ai commencé déjà ils [ses parents] se sont demandé pourquoi je voulais faire ça [...] c'était pas du tout l'image qu'ils avaient de moi, vu que je faisais de la danse avant et de l'équitation. Après ils m'ont toujours soutenue.* » Pionnière de par son choix en haltérophilie devenue « *une passion* », elle obtient son baccalauréat scientifique avec une mention d'excellence en section AbiBac (baccalauréat français et Abitur allemand). [Alice, 19 ans, L1 sciences et vie de la terre]

¹⁰ Forté L., « Fondements sociaux de l'engagement sportif chez les jeunes athlètes de haut niveau », *Movement & Sport Sciences*, 3(59), 55-67, 2006.

¹¹ Forté L., Mennesson C., « Réussite athlétique et héritage sportif », *SociologieS*, Théories et recherches, 2012.

UNE QUÊTE DE DOUBLE EXCELLENCE

Si plusieurs ont profité d'une socialisation marquée par l'importance donnée au sport dans leur famille, confortée par un passage en section sport-études ou en pôle espoir, la réussite scolaire et le prestige de la formation demeurent prioritaires. Face au « double jeu scolaire et sportif¹² », ces jeunes maintiennent leur pratique du sport à haut niveau à la condition de donner des « gages » à leur famille (bonnes notes, obtention du baccalauréat, mention). Sans être l'apanage d'un milieu social particulier, elles et ils ont dû convaincre leurs parents en faisant leurs preuves tant dans les résultats sportifs que scolaires, en quête de double excellence. Et l'université leur semble propice pour leur carrière sportive. « J'ai dû me battre parce que pour ma mère, très craintive, le sport de haut niveau n'avait aucune garantie. Donc j'ai dû me battre jusqu'à ce que j'ai eu le bac S mention bien, ça l'a rassurée, elle sait que je ne délaisse pas les études. » [Alix, 19 ans, L1 droit]. De même, Christian a dû convaincre son père qui « ne jure que par les études », pour effectuer la première et terminale en 3 ans, pour s'inscrire ensuite à l'université : « Je suis venu à l'université pour pouvoir continuer mon projet sportif en fait parce que je suis nageur... j'étais certain qu'en étant à la fac, ça me permettrait d'avoir un peu plus de marge de manœuvre, réduire un peu les études, lâcher un peu plus les cours pour vraiment me concentrer sur le sport... J'ai commencé la natation vers 4-5

ans, j'ai commencé la compète j'avais 6 ans [...] Quand je nage, j'oublie tout ce qu'il y a autour, je suis dans ma bulle. » Il s'entraîne 23 heures par semaine considérant son sport comme « un moyen d'évasion ». [Christian, 21 ans, L2 gestion]

La pratique de haut niveau peut se transformer aussi en ressource pour progresser dans le jeu scolaire grâce aux accords entre les agents scolaires et sportifs¹³. L'encadrement sportif joue alors souvent un rôle de guide, d'appui ou de médiateur parfois avec l'université. « J'ai commencé à 3 ans, au début j'étais un peu jeune mais je voulais faire comme mon frère [...] Le collègue a même proposé à mon entraîneur du club d'ouvrir une section sportive et on a fait les championnats de France [...] puis j'ai postulé en sport-études avec un super dossier. Mais là maintenant à la fac, je favorise la lutte. Je suis inscrite au pôle mais surtout je fais ma première année de droit en 2 ans, ça me permet d'accéder à tous les entraînements, de louper aucun cours et mon entraîneur a réussi à m'entraîner là-dedans ! » [Marie, 20 ans, L2 droit]

FACE AUX CARRIÈRES SPORTIVES ALÉATOIRES

Les parcours scolaires résultent ainsi de la combinaison entre des dispositions sociales, une offre localisée, une facilité d'inscription et des contraintes spécifiques aux divers espaces sportifs¹⁴ dont les charges

d'entraînement diffèrent, où les possibilités de professionnalisme sont très inégales, en particulier du côté des femmes. « J'ai vite compris que pour gagner sa vie en faisant du golf, il fallait être très très bon. Pour gagner sa vie dans le golf, quand on est un homme c'est beaucoup plus simple. Quand on est une femme, il faut vraiment être dans le top 10 pour espérer gagner un chèque de... pas beaucoup. C'est principalement masculin. Mais en amateur on ne gagne pas du tout d'argent. » [Jeanne, 20 ans, L3 Institut d'administration des entreprises]. « Dans mon sport qui est le motocross, tout le monde n'y arrive pas, c'est dur de faire sa place... Mais le sport en soi ce n'est pas un vrai métier sauf le foot, l'athlétisme là tu peux te dire que c'est un vrai métier, mais voilà faut penser à l'avenir, avoir un autre métier d'où les études. » [Noni, 22 ans, 2^e année IUT génie mécanique]. « Dans le milieu du handball en tant qu'arbitre, c'est pas vraiment reconnu comme professionnel, ça commence petit à petit, mais pour le moment c'est vraiment pas une possibilité d'en faire un métier. » [Tom, 20 ans, L2 sociologie]

Ces jeunes se positionnent au plus haut niveau dans leurs disciplines sportives, sans perdre de vue le caractère éphémère d'une carrière sportive. Alice relève ainsi la difficulté de gagner sa vie avec l'haltérophilie : « C'est un sport qui ne paie pas trop, on sait très bien qu'on ne va pas en vivre toute notre vie. C'est un peu compliqué nous notre sport vers 30 ans, les carrières internationales s'arrêtent. » Ces carrières à durées limitées¹⁵ sont aussi mentionnées par Alix, handballeuse : « À la fin de ma licence, je saurai si je peux signer professionnelle ou pas. Donc si j'arrive

¹² Papin B., Viaux B., « Des carrières sportives à durées limitées. La contamination scolaire des vocations sportives », *Sciences sociales et sport*, 12, 45-83, 2018b.

¹³ Papin, Viaud, 2018a ; Érad, Guégnard, 2024.

¹⁴ Papin, Viaud, 2018a.

¹⁵ Papin, Viaux, 2018b.

à signer professionnelle, je pense que je mettrai les études entre parenthèses [...] Moi je pense en tout cas que je n'irai pas jusqu'à 30 ans ou en tout cas maximum. Je connais des filles dans notre équipe qui ont 31 et 34 ans sans famille, enfin voilà elles n'ont pas de conjoint, pas d'enfant. Et moi, je ne veux pas attendre cet âge-là pour commencer à créer quelque chose au niveau familial. Je veux me fixer une limite et profiter de la vie aussi. » [Alix, 19 ans, L1 droit]

Leur double projet sportif et scolaire peut à terme ne faire plus qu'un. Plusieurs évoquent un avenir où le sport n'est pas complètement absent : droit du sport, nutrition dans le monde sportif, marketing équipementier sportif, insertion sociale des enfants par le sport, masseuse sportive, coaching en moto... Impliqué-es dans une pratique intensive de leur sport, certain-es souhaitent ne pas construire leur emploi du temps uniquement autour des activités physiques comme en STAPS, face aux aléas corporels. « *Encore du sport, t'en peux plus quoi !* » affirme Alix.

Lors des entretiens, nombre de jeunes déclarent privilégier leur carrière sportive, en lien avec leurs performances, leurs perspectives à l'horizon des grandes compétitions (inter)nationales, la poursuite de leur « *rêve* » encore plus haut, « *de signer professionnel* ». Pour Louis, étudiant en L1 droit, devenir arbitre de football est digne « *d'un rêve car il y a 20 arbitres professionnels en France et on est 20 000 arbitres... c'est mon rêve et je pense que c'est aussi le rêve de mon père* ». Elles et ils choisissent des études supérieures, au prix parfois d'un déclassement scolaire¹⁶, qui ne mettent pas

en danger leur investissement sportif, tout du moins durant les premières années, tout en se dotant d'une sécurité par des gages scolaires face au caractère éphémère et risqué des carrières sportives, notamment féminines¹⁷.

Les parcours se dessinent au croisement des projections scolaires, des possibles sportifs, des espérances, des ressources familiales, où les formations universitaires semblent propices à « protéger » le projet sportif. Dans le panorama de l'offre universitaire, si la filière STAPS est attractive pour les athlètes, elle l'est aussi pour les élèves de terminales qui la placent dans le tiercé des premiers vœux, quelle que soit la procédure post-baccalauréat (APB ou Parcoursup). Cette formation prépare aux métiers du sport axés actuellement sur cinq spécialités (ou mentions de licence) : activité physique adaptée et santé, éducation et motricité, entraînement sportif, ergonomie et performance motrice, management du sport.

¹⁶ Papin, Viaud, 2018a.

¹⁷ Érad C., Guégnard C., « Probabilités d'orientation déjouées par le sport : le cas des étudiantes à l'université », *Céreq Échanges*, 18, 365-374, 2022.

LE SPORT COMME OBJET DE QUALIFICATION UNIVERSITAIRE : S'ORIENTER EN STAPS

Créée à l'université dans les années 1970 en plein développement des loisirs sportifs, la filière STAPS concerne près de 60 000 étudiant-es en 2025. Initialement tournée vers la formation des professeur-es d'éducation physique et sportive (EPS), cette filière se caractérise désormais par une diversification des formations aux métiers du sport. Avec des contenus pluridisciplinaires, scientifiques, mais aussi pratiques, ces études permettent le prolongement de capitaux non-académiques (sportifs en l'occurrence) et ainsi séduisent nombre de jeunes.

Par-delà une histoire scolaire différente, les étudiantes et étudiants en STAPS ont une particularité commune, celle d'un investissement sportif au sein ou en dehors de l'école important qui influe sur leur poursuite d'études post-baccalauréat. Les parcours d'orientation vers STAPS, dont quelques-uns sont ici schématisés (par Camille T.P. à partir du dessin de l'étudiant-e), permettent d'illustrer des chemins empruntés sans pour autant en refléter la diversité : Marie-Jeanne bachelière scientifique souligne l'alliance qu'elle réalise entre sciences et sport au moment de sa décision ; Dina bachelière technologique

exprime son enthousiasme de rester dans le monde du sport et de pouvoir entrer à l'université « *avec des étoiles dans les yeux* », faisant fi des obstacles institutionnels ; Ludovic bachelier professionnel pointe les risques d'une telle orientation ambitieuse en s'aventurant sur une mer agitée vers le bateau STAPS, tout en se raccrochant à l'existence de parachutes, notamment son diplôme professionnel, sa « *motivation* » et sa pratique sportive.

UNE ORIENTATION MASCULINE, SCIENTIFIQUE, INSCRITE DANS UNE SOCIALISATION SPORTIVE FAMILIALE

Depuis plusieurs années, la filière STAPS accueille un public d'origine scolaire et sociale composite même si les titulaires de

baccalauréat scientifique (plus de la moitié des effectifs) et les enfants de cadres (le tiers) demeurent les plus nombreux. « Ordinaires » par leurs caractéristiques sociales ou scolaires en comparaison à l'ensemble des étudiant-es¹⁸, ces jeunes se démarquent surtout par des engagements sportifs divers (pratique, encadrement, salariat/bénévolat), voire une carrière dans le monde sportif, qui viennent s'imbriquer à leur emploi du temps à l'université. Leur présence ne résulte pas d'une orientation par défaut, bien au contraire. Des implications personnelles dans le monde sportif, les perspectives d'un projet professionnel et les enseignements liés au sport, sont les éléments essentiels d'une telle orientation qui prolonge une histoire positive à leurs yeux dans le sport et transforme leur « *passion* » en métier¹⁹.

Pour la plupart, l'attrait pour STAPS paraît tout autant lié à un héritage familial à valoriser, au sein de familles où la pratique d'un sport a toujours tenu une grande place. L'intérêt de ces études se fonde dès lors sur un projet lié à la valorisation de compétences extrascolaires sportives, pratiquées depuis longtemps, en compétition souvent, dans une formation à l'université, une orientation dominée par les hommes.

¹⁸ Aucun écart significatif selon divers critères (âge, redoublement primaire, baccalauréat général, famille favorisée, parent d'origine étrangère...), mais davantage de garçons boursiers et moins de titulaires de mention d'excellence au baccalauréat, caractéristiques toujours présentes en 2025. Erard C, Guégnard C., « Ombres et lumières des parcours d'insertion des jeunes de la filière STAPS », *Céreq Échanges*, 5, 367-384, 2017.

¹⁹ Lorient M., Leroux N., *Le travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique*, érès, 2015.



Marie-Jeanne, bachelière scientifique, résume l'alliance entre le fait d'être une sportive et d'avoir un diplôme scientifique.

UNE RÉUSSITE NOTABLE DES FILLES DANS CE TERRITOIRE MASCULIN

Le monde sportif et les STAPS sont des espaces historiquement masculins où les femmes restent minoritaires. Alors que les femmes sont majoritaires à l'Université en 2025 (60 %), elles ne comptent que pour 30 % des effectifs en STAPS. Or elles représentaient 43 % des inscriptions en 1990 ! Au cœur des spécialités, seule la licence activité physique adaptée et santé connaît une répartition quasi paritaire. Ce qui est transmis durant la formation en STAPS n'est sans doute pas anodin (quel encadrement, quels contenus ?)²⁰. Les « stapsiennes » sont

pourtant en plus grande réussite que leurs homologues masculins dans cette filière. Ainsi 48 % des femmes et 39 % des hommes obtiennent la licence en 3 ou 4 ans (parmi les inscrites en L1 en 2020, [Tableau 1](#)). À l'instar d'autres formations, les femmes tendent à mieux réussir, sans toutefois toujours « rentabiliser » leur diplôme lorsqu'il s'agit d'aller vers des filières plus prestigieuses ou les plus hauts concours comme l'agrégation externe d'EPS²¹.

Comme les « stapsiens », les étudiantes bénéficient d'une socialisation sportive extra-scolaire dès l'enfance, confortée par une scolarisation en section sport-études parfois : elles présentent un capital sportif, personnel et hérité, comparable par leur niveau de compétition et leur réussite en EPS au collège et lycée²². Comme eux, leur orientation semble se réaliser dans des configurations familiales où l'activité sportive est importante, tant du côté des pères que du côté des mères qui se démarquent de surcroît en compétition. Dotées d'un meilleur niveau scolaire (au regard de l'âge, mention au baccalauréat) que leurs homologues masculins à l'entrée à l'université, leur choix des études en STAPS s'enracine plus tôt dans leur histoire (primaire, collège). Davantage détentrices d'un diplôme de monitrice/animatrice, elles encadrent autant des équipes ou des activités sportives. Leurs motifs d'inscription sont identiques à ceux des étudiants (rester dans le monde du sport, le sentiment d'être « douée » pour le sport, le souhait de faire des études en lien avec le sport) et elles citent les mêmes facteurs de réussite dont le niveau scolaire et surtout la « motivation »²³. Ainsi, comme l'exprime Anaïs bachelière littéraire : « Avec de la bonne volonté et de la motivation, on peut déplacer des tapis de

gym ! ». La « motivation » et la « passion » constituent souvent à leurs yeux les ressorts de leurs parcours.

Les profils des lycéennes inscrites en STAPS sont identifiés²⁴ : en majorité des scientifiques, sportives compétitrices qui disposent d'un capital scolaire et sportif semblable à celui de la majorité des étudiants, par leurs disciplines sportives, leurs engagements sportifs et leurs modalités de pratique (compétition (inter)nationale, entraînement trois fois par semaine). Elles cristallisent de nombreux atouts sociaux, scolaires et sportifs dans leur jeu au moment de leur orientation post-baccalauréat. Pour quelques-unes, l'inscription en STAPS fait suite à une mise en balance avec des formations prestigieuses, en classe préparatoire notamment, choix légitimé par le fait de valoriser un fort capital sportif.

²⁰ Guégnard C., Giret J.-F., Louveau C., Michot T., « Conditions d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes en STAPS », *Sciences sociales et sport*, 14, 13-29, 2019.

²¹ Énard C., Louveau C., « La tête et les jambes. Les effets paradoxaux du goût du sport sur l'orientation scolaire et professionnelle des normaliennes en sciences du sport et éducation physique », *Sciences sociales et sport*, 9, 83-114, 2016.

²² Énard, Guégnard, 2024.

²³ Danner M., Énard C., Guégnard C., « Des bacheliers professionnels en STAPS sans illusions, mais "motivés" », *Agora débats/jeunesses*, 87(1), 7-24, 2021.

²⁴ Énard, Louveau, 2016 ; Énard, Guégnard, 2024.

TABLEAU 1 : OBTENTION DE LA LICENCE EN 3 OU 4 ANS DE LA PROMOTION 2020 (EN %)

Modalités	STAPS	Total des licences
Ensemble	42	40
Homme	39	33
Femme	48	44
Baccalauréat professionnel	11	6
Baccalauréat technologique	18	14
Baccalauréat général	46	46

Source : MESRE-SIES, système d'information SISE.
Lecture : Tous baccalauréats confondus, 42 % des inscrites à la rentrée 2020 obtiennent leur licence en STAPS en 3 ou 4 ans versus 40 % de l'ensemble des jeunes inscrites en première année de licence (L1).
Note : Les titulaires de baccalauréat technologique ou professionnel ont des taux d'obtention de la licence en 3 ou 4 ans plus élevés que dans les autres filières. Cette réussite peut s'expliquer par une sélection parmi les « meilleures élèves » (mention d'excellence au baccalauréat), avec un projet professionnel arrimé sur des investissements sportifs comparables aux autres étudiantes, à l'origine de leur ambition de tenter et de réussir l'université.

UNE PRATIQUE DE LOISIRS SOURCE D'ORIENTATIONS PLUS INATTENDUES EN STAPS

Toutes et tous n'ont toutefois pas le profil scientifique, ni une famille sportive. Pour Anaïs, rare bachelière littéraire, l'entrée en STAPS relève d'« un rêve d'enfant » : « Depuis le collège, je voulais être professeur de sport. » Alors qu'elle déclare ses parents peu intéressés par le sport, elle retrace ses multiples expériences de pratiques et d'encadrement, diplômée d'un Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport lors de son inscription à l'université : « J'ai fait plein, plein de sports. On m'a toujours mis au sport de forcing... Dès que j'ai su marcher, j'ai commencé la gym. Après, j'ai fini au hand parce que ça m'a baigné en gym. J'ai fait sport-études canoë kayak au collège. Et au lycée je me suis mise à la course, au badminton, rugby et au

cirque. » Ses parents se montrent réticents à l'égard de son choix de STAPS : « C'est pas du tout des sportifs, donc ça a été très obscur pour eux que j'aille en STAPS. Il y avait un gros refus au début, donc je me suis assez battue pour y aller. » Tenace, encouragée par le professeur d'EPS et ses « copains du rugby, badminton... », elle formule un seul vœu d'inscription en licence STAPS. [Anaïs, 19 ans, L1 STAPS]

Quelques jeunes venant de lycée professionnel parviennent aussi à se faufiler entre les mailles (ou les failles) étroites de l'Université. Au niveau national, 1100 titulaires de baccalauréat professionnel entraient en L1 STAPS en 2018 contre 620 en 2025. La procédure actuelle Parcoursup a entraîné une chute du nombre de ces diplômés (et technologiques), renforçant des effets d'exclusion de jeunes atypiques ou sensibles aux verdicts scolaires. Or, leur orientation inattendue est très largement liée à la place importante que ces jeunes confèrent au sport dans leur parcours. Cette pratique de loisir qui marque un investissement éducatif

de leur famille, influence durablement leur cursus : de leurs rapports à l'orientation vers le lycée professionnel, à leur anticipation d'une poursuite d'études supérieures jusqu'à leurs rapports à l'avenir²⁵. L'enjeu pour certain-es est d'échapper à des métiers « pénibles ». Le fait de structurer leur histoire autour du sport leur permet de se projeter vers un autre destin social et les autorise à croire en la possibilité de « vivre de sa passion, être rémunéré pour faire quelque chose qu'on aime ».

Les bachelières professionnelles, de famille plutôt modeste, boursières, sont souvent les premières de leur famille à accéder à l'université. Qu'elles aient « choisi » ou non leur baccalauréat, leur réussite scolaire et leurs engagements sportifs, souvent polyvalents avec au moins une discipline masculine, les entraînent vers la filière STAPS. Cette ouverture des possibles s'effectue grâce (et au prix ?) d'une double sélection scolaire et sportive. Entrer en STAPS représente une façon de « se donner une chance » qui suppose de « se battre »,

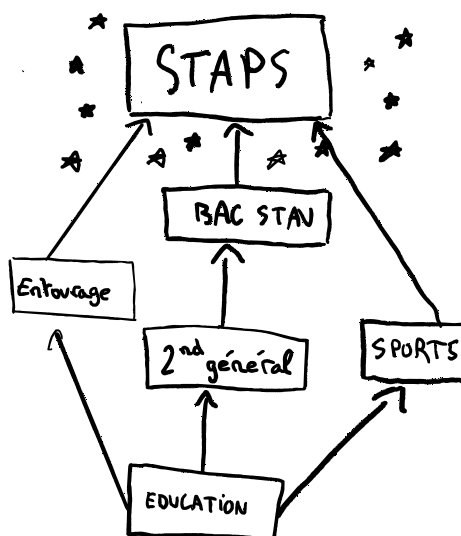
²⁵ Danner M., Érad C., Guégnard C., Probabilités d'orientation déjouées, par le sport ? Le cas des bacheliers professionnels, L'Harmattan, 2021.

termes utilisés par Cristina qui révèle son audace : « *Je me dis que j'ai la motivation. Je sais que je suis motivée à y arriver donc je me battraï pour arriver.* » Elle dépeint son parcours avec la danse en héritage : initiée à la danse dès l'âge de 4 ans par ses parents, participant à de nombreux stages et compétitions internationales, l'enseignante pour « *transmettre sa passion* » depuis ses 16 ans, dotée du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animatrice. Cristina associe deux sports très contrastés, la danse et la boxe découverte à l'âge de 10 ans et devient pompier volontaire à 16 ans. Bachelière des métiers de la sécurité avec mention d'excellence, elle passe outre les découragements des enseignant·es du lycée qui tentent de la dissuader d'aller en STAPS. Soutenue par ses parents et son entraîneur de boxe, elle envisage l'université afin de poursuivre ses nombreuses activités en parallèle de ses études : « *Aujourd'hui je suis prof de danse et je fais de la boxe à haut niveau et je ne voulais pas m'arrêter en fait maintenant parce que moi je veux faire pompier de Paris plus tard et je ne voulais pas m'arrêter net dans ma carrière de sportive.* » [Cristina, 18 ans, L1 STAPS]

Ce qui s'apparente à une (dés)orientation caractérise souvent des investissements réalisés de longue date dans le monde du sport, avec un degré d'implication variable. Ces jeunes inattendu·es ont en commun avec les autres étudiant·es de la filière, un projet de vie et une socialisation dans et par le sport qui rendent légitime leur présence. Que cette formation soit considérée comme « *une chance* » ou une expérience « *à tenter* », dans l'objectif d'« *un métier qui passionne* » ou de devenir « *professeur d'EPS* », de continuer une « *carrière sportive* », une « *carrière de pompier* », dans l'intention de combiner une pratique sportive avec des études supérieures pour tant d'autres... elles et ils se projettent dans une ouverture des possibles avec, sur la ligne de départ, le sport.

Mettant à distance les alertes ou obstacles institutionnels, les jeunes semblent vivre leurs études avec la satisfaction d'avoir pu s'inscrire dans un choix cohérent qui relie leur passé sportif et leur projet d'avenir dans le sport, tout en se montrant lucides quant à leurs chances de valider la licence (Tableau), se plaçant alors dans une stratégie de résistance aux différentes étapes de la sélection universitaire. « *Je préfère essayer de surmonter et passer, étape par étape, monter petit à petit [...]. Je savais que cette année, niveau sportif c'était ma dernière année en junior. J'ai un peu plus privilégié aussi cette année le sport que les études, mais je me suis quand même donné à fond, à réviser enfin pour les études.* » [Eb, 19 ans, L1 STAPS]

« *C'était ma dernière carte à jouer [...]. L'avantage d'un bac pro, quand on est passé par le monde professionnel, qu'on s'est rendu compte à quel point c'est dur, à quel point c'est difficile, et quand on trouve quelque chose qui nous plaît, et sur lequel on se dit on va pouvoir faire quelque chose de bien, vraiment c'est une vraie motivation [...]. pour tout donner pour réussir.* » [Thibaut, 21 ans, L3 STAPS éducation et motricité]



Dina, bachelière technologique, exprime son enthousiasme d'aller à l'université, en STAPS, par des étoiles : « *Je suis arrivée à la fac, j'avais des étoiles dans les yeux.* »

UN ENGAGEMENT ASSOCIATIF (SPORTIF) QUI JOUE JUSQU'À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre de travaux soulignent l'importance des conditions d'études et de vie dans la réussite des jeunes dans l'enseignement supérieur, en oubliant les activités extra-scolaires. Or les pratiques sportives et les expériences d'encadrement pour les jeunes en STAPS s'ajoutent aux cinq piliers déterminants de la réussite en L1 à l'université (caractéristiques sociodémographiques, passé scolaire, mode de vie, manière d'étudier, contexte)²⁶. Toutes choses égales par ailleurs, le passé scolaire (baccalauréat scientifique, mention) impacte fortement l'accès en deuxième année de STAPS dans la même université sans redoublement²⁵. Cependant, une vie studieuse scandée par un travail personnel (au moins 5 heures en moyenne par semaine), qui se double d'un investissement sportif (entraînement et/ou encadrement d'une équipe), et se triple d'un emploi salarié régulier dans le domaine sportif ou éducatif, constituent des configurations propices au passage en L2. Disposer d'un capital sportif apparaît bien comme un marqueur positif pour la poursuite d'études en STAPS.

La triple vie sportive (pratique, encadrement, salariat/bénévolat) qui explique le goût pour de telles études et augmente la probabilité de réussite en STAPS, joue aussi lors de leur entrée sur le marché du travail²⁸. Ces

jeunes accèdent rapidement à l'emploi et présentent des débuts de vie active plutôt favorables, proches des sortantes de l'enseignement supérieur, avec toutefois des spécificités : davantage de professions intermédiaires, de contrats à temps partiel (avec en conséquence une pluriactivité, une part importante d'indépendant-es ou auto-entrepreneur-es), et une rémunération plus faible, faisant écho aux conditions de travail dans les secteurs du sport ou de l'animation et à la saisonnalité des activités sportives. Ces diplômé-es se singularisent aussi par leurs modalités d'accès à l'emploi, bénéficiant de nombreuses expériences professionnelles et d'un réseau de relations : via des activités variées qualifiantes, des jobs en parallèle des études souvent ancrés à leur formation, leurs propres pratiques et engagements dans le monde du sport, de nombreux stages (dès la L1 dont la durée augmente au fil des ans), autant de tremplins pour accéder à l'emploi. Dans un contexte concurrentiel et d'équivalence de diplômes délivrés par les ministères de l'Éducation nationale et des Sports, ces jeunes ont aussi développé des stratégies de cumul de diplômes fédéraux et de qualifications acquis au sein ou hors des STAPS. Ainsi, l'obtention de brevets fédéraux les font parfois évoluer d'un statut de bénévole à salarié-e dans les clubs sportifs où les jeunes encadrent.

Trois ans après la fin des études, près de la moitié des diplômé-es²⁹ exercent des professions qui ont pour cœur de métier les activités physiques et sportives (professorat EPS, éducation ou animation sportive, encadrement, coaching...). D'autres s'insèrent dans des secteurs connexes à deux mentions en STAPS (médico-social, commerce de sport) ou des métiers périphériques physiques (pompier, gendarmerie...). Enfin, environ 20 % intègrent une activité sans lien direct avec le sport. Leurs opinions révèlent un fort sentiment de réalisation professionnelle mais aussi une impression de désajustement/déclassement face aux conditions de travail assez précaires et moins rémunératrices dans des métiers de « passion » avec ses revers.

²⁶ Romainville M., Michaut C., *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*, De Boeck, 2012 ; Landrier S., Cordazzo P., Guégnard C., *Études, galères et réussites. Conditions de vie et parcours à l'Université*, INJEP, La Documentation française, 2016 ; Giret J.-F., Morlaix S., Berthaud J., Énard C., Guégnard C., Perret C., *Regards croisés sur les conditions de réussite dans l'enseignement supérieur français, Rapport de recherche*, Conseil national d'évaluation du système scolaire, 2019.

²⁷ Énard C., Guégnard C., « Étudiantes en STAPS à l'université de Bourgogne : un derby en faveur du "petit poucet" » ? Ined, *Document de travail*, 241, 39-55, 2018a ; Énard, Guégnard, 2024.

²⁸ Selon les enquêtes du Céreq : Molinari-Perrier M., « La paradoxale insertion professionnelle des sortants de la filière STAPS », in Lima L., Mossé P., *Le sport comme métier ? Les STAPS des études à l'emploi*, Octarès, 61-81, 2010 ; Énard C., Guégnard C., « (In)fortunes professionnelles des femmes à la sortie d'une filière universitaire masculine, les STAPS », *Formation Emploi*, 142, 79-98, 2018b ; Knobé S., Benoit A., Pichot L., « Les diplômés en STAPS au regard des autres diplômés de l'enseignement supérieur : quelques singularités remarquables, des études à l'emploi », *Céreq Échanges*, 26, 49-65, 2024.

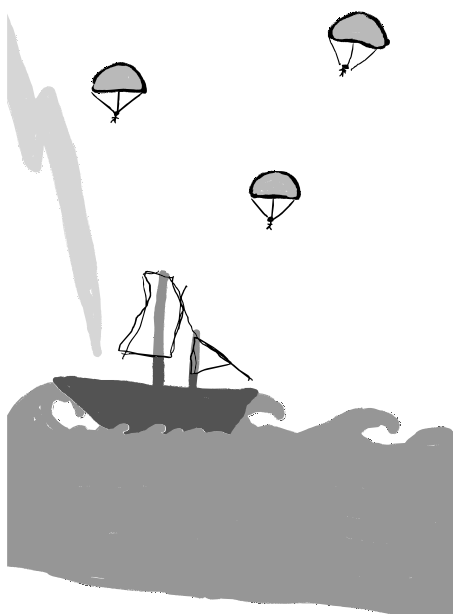
²⁹ Correspondance similaire à bien d'autres diplômés du supérieur (Knobé, Benoit, Pichot, 2024).

UN CAPITAL SPORTIF RENTABLE POUR TOUTES ?

En STAPS, être une femme et avoir un parent diplômé du supérieur sont deux facteurs qui augmentent les chances de poursuivre ses études en deuxième année de licence³⁰. Par ailleurs, une bachelière de parent non-diplômé du supérieur a autant de probabilité d'accéder en L2 qu'un étudiant, à profil comparable. Ainsi, pour celles qui se distinguent par une pratique compétitive significative depuis l'enfance, un niveau (inter)national, une socialisation sportive notable du côté de leur mère, des entraînements et encadrement d'équipe associés à un temps studieux plus conséquent par rapport aux étudiants, ces étudiantes ont plus de chances que les hommes de passer le cap de la première année.

Au moment de l'insertion professionnelle, si le diplôme constitue le facteur le plus déterminant, plus encore pour les étudiantes, elles s'insèrent à la hauteur des hommes, au prix d'une sur-dotation, sociale (par leur mère) et scolaire (par leur mention au baccalauréat), et d'un travail anticipé qui prend la forme d'expériences pré-professionnelles, de stages et de jobs plus souvent en lien avec leur formations³¹. Mais alors que les femmes sortent plus diplômées de STAPS, elles ne sont pas avantagées lors de l'entrée dans la vie active, sans pour autant être véritablement pénalisées. Elles présentent des modalités d'insertion comparables à celles des hommes (rapidité d'accès à l'emploi, durée de chômage...), voire plus favorables au vu de l'importance des postes de cadre (enseignantes EPS). Toutefois, leur emploi reste émiétté par le travail à temps partiel et elles se dirigent

souvent vers les emplois les plus féminins du secteur sportif ou de l'éducation. Rares sont celles qui deviennent des cadres hors professorat ou se risquent vers l'entrepreneuriat. L'expansion de l'emploi sportif et l'engouement pour les STAPS résistent encore à la féminisation.



Ludovic embarque dans une mer agitée sur le bateau STAPS en imaginant pouvoir compter sur ses parachutes : son baccalauréat professionnel, sa motivation, sa pratique sportive.

³⁰ Érad C., Guégnard C., « Des "Premières" de leur famille à l'Université, en STAPS : en (ir)régularités statistiques ? », *Enfances, Familles, Générations*, 2026 (à paraître).

³¹ Érad, Guégnard, 2018b.

CONCLUSION

Que les étudiantes et étudiants aient fait de leur pratique sportive plus ou moins intensive un objet de qualification (en entrant en STAPS) ou opté pour une autre filière tout en maintenant une pratique sportive intensive (labellisée par une inscription sur liste ministérielle ou par un dispositif spécifique de leur université), leurs parcours pluriels dévoilent une diversité d'arbitrages mais aussi d'alliances réalisées entre le sport et des études supérieures. Y compris pour celles et ceux qui continuent au plus haut niveau, sport et étude à l'Université sont bien loin d'être des mondes fermés ou séparés. Ils s'y jouent au contraire des formes de « contamination » (Papin, Viaud, 2018b) : des contaminations scolaires des parcours sportifs ou à l'inverse des contaminations sportives des parcours

scolaires, qui les entraînent vers des chemins improbables ou des destins scolaires doublés de carrières sportives.

Tout en soulignant l'impact des loisirs sportifs extra-scolaires, ces parcours à l'Université illustrent aussi la façon dont les jeunes déplacent les frontières entre loisir, étude et travail, qu'il reste à approfondir, notamment les spécificités de leurs expériences étudiantes rythmées par le sport, à l'image de cette sportive de haut niveau en boxe : « *Je m'entraîne, je suis dans un club et on s'entraîne 3 fois par semaine, donc le soir souvent j'y vais après mes cours quand je finis à 20 h 30 assez tôt. Ou alors des fois on s'entraîne le matin aussi de 5 h à 7 h, donc avant de venir en cours la journée. Sinon j'ai beaucoup de stages pendant les vacances*

et je m'entraîne le dimanche matin et je m'entraîne en plus avec la fac le jeudi après-midi [...] Je suis quand même étudiante salariée, je m'organise, c'est le soir souvent que je donne des cours [de danse à la Maison des jeunes et de la culture] ou le mercredi aprèm, le samedi, donc ça va. » [Cristina, 18 ans, L1 STAPS].

